SAINT-MAXIMIN

Les écoliers en sortie ski de fond à La Féclaz



Les élèves de CE2/CM1 et CM2 ont pu s'initier au biathlon.

Depuis cette semaine, il n'y a plus de ski de fond à l'école de Saint-Maximin, pour cette année.

Durant deux jeudis et deux vendredis du 11 au 19 mars, les 31 élèves des classes de CE2/CM1 et CM2 ont bénéficié de journées au domaine nordique de Savoie-Grand Revard, à la Féclaz.

Depuis janvier 2020, quatre parents agréés sont autorisés à encadrer les élèves, ce qui permet de n'avoir recours qu'à un moniteur de l'École de Ski français (ESF), limitant ainsi les coûts. Noémie, une monitrice ESF a géré la classe CE2, c'est-à-dire les débutants, et Jean-Marc Bouchet-Bert-Manoz a prodigué ses conseils de moniteur ESF dans les différents groupes.

Les élèves de CM2 sont maintenant des skieurs aguerris puisque c'est déjà leur troisième année de pratique.

Lors de la première semaine, la douceur climatique a diminué la qualité et la quantité de neige, mais « les 50 centimètres tombés en deuxième semaine nous ont permis de retrouver de magnifiques pistes dans un décor idyllique! », commentait Sylvain Mugnier, un des parents agréés.

Compétition de biathlon

La météo clémente a permis, en l'absence de salle hors sac à cause des contraintes sanitaires, de pique-niquer dans de bonnes conditions à l'extérieur, sans brassage des groupes.

Ces journées sportives ont été financées grâce aux bénéfices de la course du SaintMaxTrail, organisée en septembre dernier par les parents d'élèves de l'association Vive l'école, malgré un contexte compliqué qui a réduit les fonds récoltés.

Lors de la dernière journée, comme l'an dernier, les enfants ont pu s'essayer au biathlon, en occupant le pas de tir aménagé par l'ESF.

Ils ont ainsi appréhendé les carabines laser et se sont confrontés lors d'une petite compétition de biathlon.

Lors de ces sorties, les adultes, dont Nicolas Le Gac, le directeur de l'école, et Jean-Pierre Gauthier, son prédécesseur parti en retraite l'an dernier et invité à encadrer ses anciens élèves, ont veillé à ce que les règles sanitaires soient respectées. Ainsi, le port du masque était obligatoire tout au long du trajet, depuis l'école jusqu'aux premiers mètres de glisse.